

Arlette Jaquet;

Isabelle et Mario **Mure Jaquet**, leurs enfants Béatrice et Christophe;

Denis et Annick **Jaquet**, leurs enfants Fabien et Damien;

Nathalie et Sébastien **Gumy Jaquet**,

Jérôme et Mélanie **Zanetta** et Manon;

Odile **Hellé** et famille;

Roland **Brunner** et famille;

Jehan **Despert**;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Alain JAQUET

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, filleul, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le samedi 17 mars 2012 dans sa 77^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu, le jeudi 22 mars à 14 heures, en l'église de Troinex.

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

En lieu et place de fleurs, un don peut être fait à Frères de nos Frères Ccp no 12-16470-1 ou au

Refuge de Darwyn Ccp n° 17-228647-4.

Cet avis tient lieu de faire-part.